

## EVELYNE YONNET

la lettre

Conseillère Générale d'Aubervilliers | canton  
e s t

Evelyne Yonnet  
Conseillère générale d'Aubervilliers  
Première adjointe au Maire

## Un département en marche

“ Où va la France ? C'est une question que nous sommes en droit de nous poser devant les hésitations et les erreurs de Nicolas Sarkozy. Récession, colère en Métropole, colère en Guadeloupe, au-delà de l'agitation médiatique, bien peu de réponses sont apportées. Sauf... Sauf un chantier auquel le Président est particulièrement attentif : la réforme territoriale. Une réforme qui intéresse essentiellement les politiques, mais dont l'impact ne sera pas sans conséquence sur la vie quotidienne. La carte administrative française est en sursis. On parle on s'agite en coulisse, je supprime un département ici, je redécoupe une région là. On peut s'interroger sur l'urgence de fragiliser des collectivités qui de l'avis de

tous les observateurs, y compris à droite, servent de puissants contrepoids aux soubresauts économiques et financiers. Notre Département est au centre de l'ensemble des politiques sociales, de santé, d'insertion, d'éducation. Il porte une vision dynamique de la Seine Saint-Denis : une nouvelle agence de développement économique, un plan ambitieux pour la petite enfance, un programme d'action pour la réussite scolaire ou de nouvelles prestations pour soutenir le pouvoir d'achat des familles. La nouvelle majorité départementale a une feuille de route : une nouvelle ambition pour le département et faire réussir les habitants de Seine Saint-Denis. Le Département sait où il va... Mais Nicolas Sarkozy, le sait-il vraiment ? ”

## Mobilisation pour l'enseignement à Aubervilliers

En charge de la construction et de l'entretien des collèges, le Département de Seine Saint-Denis renforce également son action en faveur de meilleures conditions d'enseignement (suite page 2).



DR

**AUBERVILLIERS COLLÈGE JEAN MOULIN, LE 15 SEPTEMBRE 2008.**  
De gauche à droite, Eliane Ratinaud principale du collège, Claude Bartolone Président du Conseil général, Claude Balland Préfet de Seine Saint-Denis, Jacques Salvator Maire d'Aubervilliers, Evelyne Yonnet Première adjointe et Conseillère générale.



Point de vue le blog d'Evelyne Yonnet  
<http://evelyneyonnet.wordpress.com>

## Un partenariat exemplaire pour l'amélioration de l'habitat

Le Conseil général de Seine Saint-Denis, l'Etat et la ville d'Aubervilliers sont partenaires sur de nombreux projets. Création de l'Agence immobilière à vocation sociale, aide aux propriétaires occupants, lutte contre l'habitat indigne, fonds d'intervention de quartier, rénovation de logements HLM ou du foyer des jeunes travailleurs, les moyens mis en oeuvre sont importants et vont encore s'intensifier pour faire face à la demande des habitants d'Aubervilliers. Dans le domaine de la lutte contre l'insalubrité notamment, le travail engagé depuis 2001 sous la responsabilité d'Evelyne Yonnet est qualifié d'exemplaire par l'ensemble des institutions, notamment par Madame Barret, Préfète à l'égalité des chances.

Novembre 2008, conférence sur le logement à l'Espace Fraternité. Evelyne Yonnet et Christiane Barret Préfète à l'égalité des chances.



DR

### Le département investit pour la réussite éducative



DR

#### Sécurité au collège : une priorité

Le 15 septembre dernier, le Préfet de Seine Saint-Denis, le Président du Conseil général et l'Inspecteur d'Académie ont symboliquement choisi le collège Jean Moulin d'Aubervilliers pour signer le protocole départemental relatif à la sécurité scolaire. L'objectif de ce protocole est d'assurer une meilleure collaboration entre les institutions pour améliorer la sécurité en milieu scolaire et engager un vaste plan départemental de sécurisation des collèges.

Initialement chargé de la construction et de l'entretien des collèges, le Conseil général va au-delà de ses compétences obligatoires pour favoriser la réussite des jeunes du département.

**D**ifficile d'énumérer toutes les mesures prises par le Conseil général en faveur de la vie éducative et de la gratuité scolaire : dotations de fonctionnement aux collèges, dotations pour les projets éducatifs, attribution d'une calculatrice aux élèves de 6ème, d'un cahier de travaux dirigés, d'exercice ou ouvrage littéraire pour chaque collégien, fournitures de base pour chaque élève de SEGPA, soutien aux foyers socio-éducatifs, diminution importante des tarifs de restauration scolaire ou encore transport des élèves vers les équipements sportifs. Au-delà de toutes ces actions, le Département s'engage aujourd'hui au côté de l'Education nationale pour lancer de nouveaux chantiers, notamment, un plan de sécurisation des établissements scolaires, des interventions d'éducateurs spécialisés

dans les collèges, des dispositifs spécifiques contre le décrochage scolaire et l'encadrement des élèves exclus de leur établissement. Par ailleurs, une équipe mobile d'intervention rapide regroupant 18 agents issus de corps de métiers différents sera également créée pour répondre rapidement aux urgences et aux problèmes de maintenance générale dans les collèges.



À Aubervilliers, nous travaillons également avec la communauté scolaire sur la rénovation ou la reconstruction du collège Jean Moulin, et enfin, nous espérons mettre à l'étude prochainement la construction d'un 6ème collège public pour faire face à l'augmentation importante des effectifs au cours des prochaines années. C'est également pour tenir compte de l'évolution de la population et équilibrer les effectifs entre les différents établissements de la ville, que le Conseil général, en liaison avec la communauté scolaire, travaille à la modification de la sectorisation.



Evelyne Yonnet est à l'initiative de la remise des récompenses aux lauréats du brevet.

Ci-dessous avec le maire et des collégiens.

DR

#### Les lauréats du brevet à l'honneur

En décembre dernier, les lauréats du brevet des collèges 2008 étaient reçus officiellement en mairie pour une remise de récompense. Après Gabriel Péri et Jean Moulin, les lauréats des collèges Rosa Luxemburg, Henri Wallon et Denis Diderot seront à leur tour mis

à l'honneur dans les prochaines semaines. Première du genre à Aubervilliers, cette initiative a été organisée à la demande d'Evelyne Yonnet qui souhaitait, par cette manifestation conviviale, encourager les jeunes à poursuivre et réussir leur scolarité.

#### 649 ordinateurs achetés à Aubervilliers avec l'aide du Conseil général

Pour favoriser l'équipement informatique des élèves de 6ème des collèges publics et privés, le Département propose une aide à l'achat d'un ordinateur. Les familles concernées ont reçu un coupon-informatique et toutes les informations pratiques à la fin du mois de novembre. Celles qui ne l'ont pas encore reçu peuvent consulter le site internet du Conseil général ou téléphoner au 01 43 93 42 66. A Aubervilliers, cette mesure semble appréciée : 434 familles ont bénéficié de cette aide pour l'année scolaire 2007-2008 et déjà 215 depuis la rentrée 2009.

#### La carte Imagin'R remboursée à 50%

Le Conseil général prend en charge 50% de la carte de transport des collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans domiciliés

en Seine Saint-Denis. pour plus d'information, appelez le 01 43 93 82 00 ou [www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr)

## ACTIVITÉ MUNICIPALE

### De meilleures conditions de travail pour un meilleur service public

**D**epuis l'arrivée de la nouvelle municipalité en mars 2008, Evelyne Yonnet multiplie les rencontres avec le personnel communal. La Première adjointe déléguée au personnel souhaite améliorer en profondeur le fonctionnement des services municipaux en s'appuyant sur plusieurs axes. Tout d'abord restaurer des espaces d'échange entre les différentes catégories de personnel et la municipalité. Cela passera notamment par l'adoption d'une charte du dialogue social, mais également par des efforts partagés en matière d'organisation et de communication interne. La première adjointe souhaite également favoriser le déroulement de carrière et les possibilités d'évolution par la mise en œuvre d'un véritable plan de for-



Ecole Edgar Quinet le 13 janvier 2009  
rencontre avec le personnel d'entretien

mation. Autre priorité, en particulier pour les personnels d'entretien, améliorer les conditions de travail en réduisant la pénibilité de certaines tâches. Enfin, en liaison avec le Conseil général, un projet de crèche municipale devrait être prochainement finalisé. L'ensemble de cette réflexion s'inscrit dans le cadre de l'indispensable modernisation du service public communal.

## ARRÊTSURIMAGES II

16 janvier 2009  
Rencontre  
avec le Maire de  
Neuilly-sur-Seine



DR

15 janvier 2009  
Voeux du  
personnel  
municipal



DR

26 novembre 2008  
Conseil local de  
prévention de  
la délinquance



DR

17 octobre 2008  
Espace Fraternité  
Remise des prix  
"Génération court"  
avec Luc Besson



DR

30 septembre 2008  
Fête conviviale  
aux Laboratoires  
d'Aubervilliers



DR

28 juin 2008  
Mobilisation  
pour  
l'installation  
du campus  
Condorcet



DR

## HOMMAGE

### Morts pour le devoir

Le 16 février 2009, à la caserne de gendarmerie d'Aubervilliers, un hommage solennel était rendu, en présence de Nacer Meddah, nouveau Préfet de Seine Saint-Denis, au personnel de la gendarmerie nationale mort pour le devoir. En 2008, 10 gendarmes du département ont trouvé la mort pendant leur mission. Le Conseil général a tenu à saluer leur mémoire. Il était représenté par le 1er Vice-président Gilbert Roger et Evelyne Yonnet. Celle-ci représentait également la municipalité d'Aubervilliers.



Crédit photo : Gendarmerie nationale

Premier rang de gauche à droite, Le Colonel Mona, M. Roger Vice-pdt du Conseil général, M. Meddah Préfet de Seine Saint-Denis, le Colonel Pecceu, le Lieutenant-colonel Phalippou commandant le groupement de la gendarmerie mobile d'Aubervilliers.

**CÔTÉ FINANCES**

Evelyne Yonnet siège à la Commission permanente du Conseil général. Voici quelques-une des dernières délibérations concernant Aubervilliers adoptées par cette instance.

- 40 000 € pour la mission locale
- 100 000 € pour la restructuration du foyer des jeunes travailleurs
- 284 188 € pour le CCAS et le service personnes âgées et aide à domicile
- 110 321 € pour le fonds d'intervention de quartier
- 137 500 € pour la rénovation de 35 appartements de l'OPHLM
- 115 342 € pour une Opération d'Amélioration de l'Habitat
- 10 000 € à l'association Aubervilliers Bénévoles copropriétaires (ABC)
- 5000 € soutien à la co-éducation au collège Diderot
- 26 680 € pour l'association Festival de film art et essai pour les 6-13 ans

**PETITE ENFANCE**

**Déjà 132 familles bénéficiaires de l'ADAJE à Aubervilliers**

Un des premiers engagements de la nouvelle majorité du Conseil général de Seine Saint-Denis, élue il y a un an, était de mettre rapidement en oeuvre un plan de relance pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Ce plan, élaboré en un temps record, a été adopté par le Conseil général le 5 juin 2008. Il met à la fois l'accent sur la création de nouvelles structures d'accueil, mais aussi sur l'aide financière que le département souhaitait mettre en place pour aider les familles à faire garder leur enfant. Cette aide prend la forme de l'Allocation départementale d'accueil du jeune enfant (ADAJE), une prestation de 50, 70 ou 120 euros versée directement aux familles domiciliées en Seine Saint-Denis employant une assistante maternelle agréée pour l'accueil de leur enfant. Versée à compter de septembre 2008, cette nouvelle prestation concerne dorénavant et déjà 4876 familles dans le département, dont 132 à Aubervilliers.

**Salle des séances**

**La Seine Saint-Denis à l'ère du développement durable**

**Le 18 décembre, le Conseil général adoptait les grandes orientations de l'Agenda 21 de la Seine Saint-Denis.**



**L**e Conseil général travaille actuellement sur l'Agenda 21 du département. Un Agenda 21 (21 pour XXIème siècle) c'est un plan global destiné à engager l'ensemble des acteurs locaux, citoyens, associations, entreprises, collectivités locales, dans une démarche qui privilégie systématiquement la recherche des solutions les plus respectueuses d'un développement harmonieux en terme d'économie, de transport et d'urbanisme. Le 18 décembre dernier, lors de la séance plénière du Conseil général de Seine Saint-Denis, Evelyne Yonnet est intervenue au nom du groupe socialiste et gauche citoyenne pour défendre les premières orientations de l'Agenda 21 présentées

par l'exécutif départemental (son intervention est consultable sur le blog <http://evelyneyonnet.wordpress.com>). La volonté départementale est d'aller vite, de s'affranchir des pesanteurs habituelles sur ce type de dossier d'envergure. L'urgence environnementale est là et nous avons une obligation de résultat envers les générations futures. Pour cela le Département s'est fixé des objectifs précis et un calendrier serré. Cependant, ce processus a fait l'objet d'une concertation importante, et la démocratie participative fait partie intégrante du dispositif. Vous pouvez d'ailleurs participer au forum interactif lancé depuis le 2 octobre dernier sur le site <http://agenda21.seine-saint-denis.fr>

**AGENDA 21**

**Le Conseil général défend le planning familial**

Acteur historique du mouvement féministe depuis 1967, le planning familial remplit un véritable rôle de service public de sensibilisation, d'accompagnement et d'écoute des femmes, au plus proche des jeunes et des populations fragilisées. Pourtant, il risque de disparaître. L'Etat se désengage et retire ses financements. Lors de la séance du 12 février, le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, partenaire du planning familial depuis 1972, a solennellement interpellé le gouvernement sur l'avenir de ce service unique et indispensable rendu au public.



Cette lettre a été imprimée à 15000 exemplaires sur les fonds propres d'Evelyne Yonnet. Elue Conseillère générale de Seine Saint-Denis en mars 2004 sur le canton d'Aubervilliers-est, Evelyne Yonnet est membre du Parti socialiste. Elle est également première adjointe au maire d'Aubervilliers depuis les élections municipales de mars 2008.



je souhaite un rendez-vous  recevoir les informations d'Evelyne Yonnet

Prénom ..... Nom .....

adresse .....

tél ..... e-mail .....@.....

**retourner ce coupon à**  
Evelyne Yonnet  
Hôtel du département B.P. 193  
93003 Bobigny cedex  
tél : 01 43 93 93 74 / 11 64  
[e.yonnet.cg93@wanadoo.fr](mailto:e.yonnet.cg93@wanadoo.fr)

ce document est labellisé  
**IMPRIM'VERT**  
Cette marque signifie que l'imprimeur met tout en oeuvre pour respecter la santé et l'environnement.